

25 octobre 2006

## Une première en Ile-de-France : Le STIF finance un ambitieux programme de renouvellement du matériel roulant de la SNCF

Le STIF, Autorité organisatrice des transports d'Ile-de-France, a approuvé à l'unanimité le 11 octobre dernier un programme global de financement de 2,094 milliards € afin de renouveler et de rénover du matériel roulant du Transilien SNCF

**Le STIF apporte 1.047 M€ soit 50% des financements**, la SNCF finance les 50% restants.

**Cet engagement financier sans précédent** illustre tout l'intérêt que Jean-Paul Huchon et les administrateurs élus du STIF portent à l'amélioration des transports franciliens.

Ce programme comprend :

- l'achat de 24 automotrices de grande capacité diesel et électrique (AGC), pour un coût de 136 M€ (financement STIF 35%, SNCF 65 %),
- la rénovation confort de 635 voitures à 2 niveaux Z 20 500, pour un coût de 108 M€ (financement STIF 69%, SNCF 31 %),
- l'acquisition de 172 rames du Futur Train des Franciliens, pour un coût de 1850 M€ (financement STIF 50%, SNCF 50%).

*Rappelons que la SNCF, maître d'ouvrage, a conduit sous sa seule responsabilité, la procédure de sélection du constructeur.*

*Le STIF, pour ce qui le concerne, est intervenu sur les orientations stratégiques du dossier et le cahier des charges fonctionnel du nouveau matériel.*

Ce programme d'ampleur s'ajoute à une opération de rénovation engagée en 2002 sur 838 voitures, actuellement en cours d'achèvement :

- 504 voitures à deux niveaux, dites "VB2N" et
- 334 voitures « inox » à un niveau "RIB-RIO",

soit, l'équivalent de 150 trains. D'un montant de 238 M€, elle a été cofinancée par le STIF (53,75%), la Région Ile-de-France et la SNCF.

## Pourquoi l'achat d'un train nouveau en Ile-de-France ?

La conception technique des matériels SNCF Ile-de-France, même des plus récents, remonte à près de vingt ans. Les trains les plus anciens circulent sur le réseau depuis trente cinq ans.

Ce train nouvelle génération permettra donc de remplacer la totalité du matériel inox, le plus ancien.

C'est pourquoi, avec l'accord du STIF et selon ses orientations fonctionnelles, la SNCF a lancé le 27 février 2004 un appel d'offre pour l'acquisition d'éléments automoteurs, marquant ainsi leur volonté commune de donner au train de banlieue une image plus valorisante pour l'Ile-de-France.

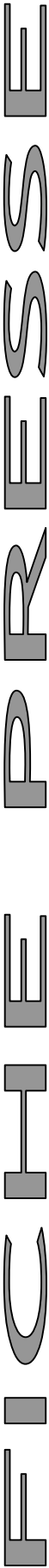
## Un train d'une conception nouvelle demandé par le STIF

Ce train nouveau sera doté des meilleures performances technologiques (fiabilité, vitesse d'accélération...), et répondra aux exigences commerciales actuelles (confort, sûreté, modernité...). Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le voyageur bénéficiera d'un ensemble de dispositifs améliorant au quotidien la qualité de ses déplacements, dont :

- des voitures à un niveau plus spacieuses, et permettant la libre circulation entre toutes les voitures, ce qui est une nouveauté sur le réseau Transilien,
- des sièges plus larges et plus confortables avec un plus grand espacement entre eux,
- la ventilation réfrigérée,
- un dispositif d'informations sonores et visuelles et la prise en compte des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- un système de vidéosurveillance, des interphones d'appel d'urgence,
- une plus grande clarté à l'intérieur du train (baies vitrées plus grandes, éclairage repensé).

**A la demande du STIF, le Futur Train des Franciliens sera accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite) au fur et à mesure de sa mise en service.** L'accessibilité sera donc totale du parvis au train pour les gares les plus fréquentées, avec notamment le rehaussement à 920mm des quais, offrant ainsi aux voyageurs une accessibilité de plain-pied quai-train.



## Sur quelles lignes circulera le Futur Train des Franciliens ?

Les 172 nouvelles automotrices seront affectées aux lignes de Paris-Nord (dessertes de Pontoise, de Luzarches, de Persan - Beaumont et de Valmondois), de Paris Saint-Lazare (dessertes de Mantes-La-Jolie via Poissy et via Conflans-Sainte-Honorine et de Pontoise), de Paris-Est (dessertes de Meaux et de Coulommiers).

Le rythme de livraison sera de 30 rames par an. Les premières mises en service devraient intervenir fin 2009 sur Paris-Nord.

\*\*\*\*\*

Le STIF, Autorité organisatrice des transports d'Ile-de-France, organise, coordonne et finance les transports de voyageurs assurés par la RATP, la SNCF Ile-de-France et les compagnies de bus privées affiliées à l'association OPTILE.

Présidé par le Président de la Région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, il regroupe la Région, la ville de Paris, les 7 autres départements franciliens ainsi qu'un représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Ile-de-France et un représentant des groupements intercommunaux.

**Chaque année, le STIF finance le fonctionnement des transports franciliens et verse 1,8 milliard d'euros à la RATP, 1,3 milliard d'euros à Transilien SNCF et 330 millions d'euros à OPTILE pour assurer chaque jour le transport de millions de Franciliens.**

Contact Presse : Marie-France Villedieu  
marie-france.villedieu@stif-idf.fr  
01 47 53 28 00